

**M. LE MAIRE Chaille Les Marais**

14/05/24 16:50

## Réponse enquête publique portant sur le projet de desserte de Luçon par la RD137 depuis l'A83

à : [enquetepublique.vendee1@orange.fr](mailto:enquetepublique.vendee1@orange.fr)

---

Je souhaite vous faire part de mon avis favorable quant à l'enquête publique mentionnée en objet.

En effet, le Conseil Départemental de la Vendée, gestionnaire des routes départementales, porte le projet de desserte de la Ville de Luçon depuis l'autoroute A 83, contournant les bourgs de Saint-Jean-de-Beigné et de Sainte-Gemme-la-Plaine, dans l'objectif d'assurer la sécurité routière et le cadre de vie des riverains de la RD 137. Rappelons que cet axe constitue la principale source de nuisances sonores en traversée des deux communes, en raison du trafic routier particulièrement important: c'est actuellement plus de 10 000 véhicules et 2 000 poids-lourds qui y circulent par jour.

Le projet visant donc à contribuer à la sécurisation des traverses de ces deux agglomérations, et ainsi à améliorer le cadre de vie des habitants, tout en maintenant un accès aux lieux de vie et de production, notamment pour les commerces et activités qui s'y trouvent.

Il s'agit là aussi, d'améliorer la desserte économique en facilitant l'accès au Vendéopole Sud Vendée Atlantique, et permettant ainsi aux automobilistes, venant de Chaillé-Les-Marais par exemple, de ne traverser qu'un seul bourg (Moreilles dans cet exemple).

De plus, le développement de l'emploi via la zone d'activités de Sainte Hermine pourrait bénéficier de ce projet de desserte rendant l'accès plus facile grâce à une circulation plus rapide et fluide.

C'est également la desserte de Luçon, et plus largement du Sud Vendée et des communes côtières, qui est attendue depuis plus de 50 ans, nécessitant un travail de concertation depuis plusieurs mois avec le monde agricole et les acteurs du territoire.

**Antoine MÉTAIS**

**Maire de Chaillé les Marais**

26 Rue du 11 Novembre

BP12

85 450 Chaillé les Marais

**02-51-56-72-98**

[chaille-les-marais@wanadoo.fr](mailto:chaille-les-marais@wanadoo.fr)

*Mairie de Chaillé les Marais*